ISSN : 1773-2409

Plein Pot Flash

Compte rendu de permanence du 20 décembre 2019

En présence de : Dominique, Jean-Luc, Joël, Luc, Marsu, Michel, William

1. Retour sur les actions et/ou interventions de la FFMC 88

1.1. Retour sur le Conseil de Région des 26 et 27 octobre à Besançon

Beaucoup de sujets ont été abordés lors de ces journées réunissant les 10 départements du Grand-Est et des représentants des structures, dont :

- Les Zones à Faible Émission (ZFE) et Zones de Restriction de Circulation (ZRC)
  - Des ZFE sont déjà en place à Strasbourg, le seront au 1er janvier 2020 pour Nancy et à l'étude pour Colmar. Toutes les communes environnantes sont ou seront concernées lors des pics de pollution.
  - Une manifestation est prévue à Strasbourg le 16 novembre.
  - Mot d'ordre : rouler à moto contribue à la diminution de la pollution en ville.
- La position de la FFMC quant au 80 km/h
  - La FFMC refuse d'entrer dans un système de règlementation différenciée selon les départements.
  - Une manifestation sera organisée aux alentours du mois d'avril 2020, accompagnée des chiffres de l'accidentologie locale relevés par les antennes d'ici là.
- Les applications « Points noirs et infrastructures »
  - L'application dont se servent les préfectures est issue d'une création d'une antenne FFMC ; autant utiliser la nôtre.
  - Cependant, rien ne vaut une rencontre physique avec les responsables (gestionnaires de la voirie).
- Les interventions en ERJ (Éducation Routière à la Jeunesse)
  - En raison du manque d'intervenants bénévoles sur certains départements, les antennes vont mettre en place une organisation pour mutualiser leurs ressources.
- Les nuisances sonores
  - Si la FFMC ne peut pas défendre les nuisances sonores des motos, elle peut en revanche défendre le respect des normes ; c'est aux autorités de faire respecter les lois existantes.

1.2. Retour sur les Journées Techniques d'Information (JTI) des 23 et 24 novembre

Lors de ces JTI 2019, trois ateliers étaient organisés le samedi pour informer et former tous les bénévoles des antennes FFMC :

- La communication dans l'atelier « Média training »
- La comptabilité dans l'atelier « SCOTR »
- Les interventions « Éducation routière à la Jeunesse » (ERJ)

Les assemblées du dimanche ont porté sur trois sujets :

- Projet associatif et comptabilité
  - Le contrôle fiscal d'une antenne ne peut pas, juridiquement, avoir d'incidence sur l'intégralité de la FFMC, mais nuira à son image.

    - La valorisation du bénévolat ne peut se faire que sur les actions y compris le temps passé à la réalisation de l'action et à sa préparation) et non sur le fonctionnement, et ceci selon le niveau de compétence des intervenants (3 niveaux).
    - Les activités lucratives des antennes, lorsqu'elles sont importantes, doivent faire l'objet d'une comptabilité analytique avec fiscalisation possible.
- Groupe de travail « Jeunes »
    - Ce nouveau groupe de travail concerne en premier lieu la tranche d'âge 20 – 30 ans, mais il est bien évident que les actions entreprises toucheront également les tranches d'âge supérieures.
    - Les premiers résultats des sondages – non définitifs – seront communiqués au cours des Conseils de Régions de printemps.
- Communication interne de la FFMC
    - Comprendre le système d'information de la FFMC pour gagner en efficacité et en convivialité.

2. INFORMATIONS NATIONALES ET MOUVEMENT FFMC

2.1. Pétition pour le maintien du stationnement gratuit pour les 2RM

La moto n'est pas un problème, c'est une solution, que ce soit en termes de ZFE ou de stationnement gratuit.

L'institut Semel des neurosciences et du comportement humain de l'Ucla nous donne trois arguments scientifiques supplémentaires en faveur de la moto :

- Les motards ont une attention accrue et une meilleure résistance à la distraction dès lors qu'ils montent en selle.
- 20 minutes de moto produisent une augmentation de l'adrénaline (+ 27 %) et de la fréquence cardiaque (+ 11 %)
- Les biomarqueurs hormonaux du stress chutent de 28 %

Pour lutter contre le stationnement payant, la FFMC PPC (Paris Petite Couronne) a lancé une pétition : https://www.change.org/p/candidat-e-s-aux-%C3%A9lections-municipales-2019-stationnement-2-roues-motoris%C3%A9s-gratuit-pourquoi

2.2. Recherche de témoignages pour Motomag

Dans le cadre d'un dossier sur la prise en compte des 2RM (dossier qui paraitra un peu avant les prochaines élections municipales), Motomag cherche des témoignages et/ou exemples de prise en compte des 2RM par les municipalités et/ou les collectivités locales.

À Épinal, il y a déjà quelques emplacements moto :

- Place des 4 Nations
- Rue François Georgin près des halles
- Quai du Colonel Sérat
- Parking place Foch
- Place des Vosges
- Quai des Bons Enfants

Améliorations à demander : des barres verticales pour pouvoir accrocher les motos et empêcher les voitures d'y stationner, mais en concertation avec la FFMC.

Un message demandant la participation des adhérents et sympathisants sera communiqué en début d'année prochaine pour répondre au dossier de Motomag.

2.3. Opération nationale « Œufs de Pâques »

L'opération consiste à réaliser dans un maximum d'antennes à une même date, le jour de Pâques, une action autour de la mise en évidence de nids de poule. L'objectif est d'apporter à la FFMC et ses structures une visibilité auprès des médias et des pouvoirs publics du plan local jusqu'au plan national.

Cette opération s'appuiera sur les services de l'AMDM et de Moto Magazine pour la partie communication / marketing.

L'AMDM propose l'édition d'un livret blanc alimenté par les données locales (localisation des nids, photos…), il sera remis aux pouvoirs publics locaux, voire nationaux, afin de répertorier les lieux visités, acter du signalement et permettre un suivi.

L'accent est mis sur l'image positive, la convivialité et la dynamique interstructure à retirer de cette journée. Les relevés de « points noirs » de l'infrastructure bénéficient à tous les usagers de la route et non aux seuls motards.

3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

3.1. Préparation de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2020

- La salle est réservée, de même que le traiteur
- L'heure de démarrage de l'AG est fixée à 16 h
- Trésorerie :
  - Le budget 2019 est tout à fait conforme au prévisionnel
  - L'exercice montre un déficit de 2 397.20 € lié aux investissements réalisés cette année à hauteur d'environ 3 000.00 €
  - Au niveau du bilan, il est à noter que la valorisation du bénévolat s'élève à 11 407.50 €

4. POINT ERJ

Le PDASR – subvention départementale qui couvre les frais de déplacement et de documentations des journées éducation routière – baisse chaque année alors que le nombre d'élèves à former augmente sensiblement (plus de 1 000 élèves cette année). Les livrets « Rouler n'est pas jouer » distribués aux établissements seront en nombre suffisant pour tenir jusqu'à fin 2020, mais pas plus.

5. POINT ADHÉSIONS

Fédé 88 :	65 adhérents, dont un taux de réadhésion de 69.01 % et 32 membres de droit (contre 71 adhérents l'année dernière à la même période et 25 membres de droit)
Fédé Nationale :	6 832 adhérents, dont un taux de réadhésion de 60.16 % (contre 9 032 adhérents l'année dernière à la même période)

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Communications évènements

- Lors des actions terrain (Calmos, Faite de la moto…), il sera intéressant de prévoir la démonstration du fonctionnement des défibrillateurs dans un atelier animé par Jean-Luc. Une première démonstration sera faite lors de la permanence de janvier.
- Le planning des actions 2020 sera diffusé d'ici fin janvier.

6.2. Salon de Nancy les 21 et 22 mars 2020

La FFMC 88 prévoit d'être présente aux côtés de la FFMC 54, l'AFDM et la Mutuelle des Motards.

6.3. Point Mutuelle des Motards

Plusieurs bureaux locaux AMDM seront supprimés au bénéfice d'antennes avec présence de salariés un ou deux jours par semaine. Pour la Lorraine, le bureau de Nancy sera fermé au profit de Metz (ce qui, géographiquement, est très surprenant).

6.4. Prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le vendredi 17 janvier 2020.